



Un déménagement attendu pour L'ALIP de Limoges

L'antenne du SPIP de la Haute-Vienne fait face depuis plusieurs années à des difficultés liées aux locaux du service : ils sont devenus **étroits** avec l'augmentation des effectifs des agents et **inadaptés** à l'accueil du public.

Lors du CTI, en date du 16/12/21, la DISP de BORDEAUX a considéré que les locaux actuels convenaient suite à la délocalisation du siège intervenue le 25/08/21.

A ce jour, voilà ce qu'il en est :

- les bureaux d'entretiens sont peu nombreux (6 opérationnels dont 3 pourvus d'aération) et sont relativement petits pour assurer le suivi des PPSMJ. A cela, s'ajoute une absence totale d'isolation phonique ce qui pose question en termes de confidentialité des échanges (le public en salle d'attente entend tout ce qu'il se dit dans les bureaux).

- Certains bureaux d'agents sont trop étroits (« bureaux couloirs ») ; certains collègues se partagent des bureaux à 3 voire 4 en fonction des stagiaires et contractuel.le.s présent.e.s. Il n'y a aucune isolation phonique (les murs sont aussi épais que du papier). A cela s'ajoutent les nuisances sonores dues à la construction d'un immeuble en face du service.

La concentration et la qualité du travail effectué s'en retrouvent fortement impactées.

Il est à relever qu'un projet de déménagement avait été présenté à la DAP mais a été refusé, cette dernière ayant estimé qu'une délocalisation du siège était suffisante.

Toutefois, depuis le 25/08/21, date de déménagement du siège, seul un bureau a été libéré, les nouveaux locaux n'étant alors pas encore opérationnels (suite à des problèmes notamment de téléphonie et d'internet et l'absence d'une imprimante).

Ces difficultés sont solutionnées depuis peu ce qui a permis depuis mi-janvier 2022 la libération de deux bureaux supplémentaires (un pour deux personnes et un pour une personne).

Nous compterons donc 27 personnels (tout corps confondus dont 3 stagiaires et 2 personnes en service civique)+ un réserviste à venir prochainement, selon les bruits de couloir, restants sur l'antenne. 4 bureaux resteront partagés par 3 voire 4 personnes en fonction de la présence des stagiaires/contractuelles/ services civiques et 3 bureaux couloirs seront occupés par au moins 2 personnels.

AINSI, l'étroitesse restera le maître mot dans la mesure où il y a des postes vacants sur l'antenne (une assistante sociale, deux DPIIP, 4 CPIIP) tandis que la situation sanitaire se dégrade.

Suite aux annonces gouvernementales, si le télétravail permet d'être moins nombreux au service, on nous demande de ne plus nous rendre dans la salle de repos pour nous restaurer, mais de rester dans nos bureaux, au sein desquels nous ne sommes quasi jamais seuls...

En somme, **la décision de délocaliser seulement le siège revient à mettre un pansement sur une jambe de bois et ne règle absolument pas les conditions dégradées de travail des agents.**

A cela s'ajoutent aussi des problèmes de sécurité.

Cela fait plusieurs mois que la porte « sécurisée » d'entrée du personnel du service dysfonctionne. Elle est régulièrement ouverte malgré l'attention particulière des agents pour la fermer correctement (il suffit d'un appel d'air, qu'elle soit claquée énergiquement ou l'inverse, pour qu'elle s'ouvre).

Et ne parlons pas de la grille d'entrée au public qui dysfonctionne également et qui reste bloquée de temps à autre.

RÉSUMÉ :

- 1 : les agents du SPIP ne sont pas des bestiaux que l'on peut parquer dans 1 m² afin de faire des économies!**
- 2 : la confidentialité est un des piliers de la relation de confiance établie avec la PPSMJ !**
- 3 : Il conviendrait de ne pas oublier que dans certains SPIP, des agents de sécurité sont présents, tandis qu'au SPIP 87 , nous ne disposons même pas d'une porte qui ferme correctement !**

L'antenne de la Haute-Vienne demande à bénéficier de nouveaux locaux plus sécurisés, isolés phoniquement et plus adaptés à la taille de l'équipe afin de pouvoir travailler convenablement.